

chandises à la place. Outre l'Escadre de l'Amiral Chambers, plusieurs Vaisseaux de guerre & Armateurs de la Couronne, ont ordre de croiser sur ces Bâtimens, pour intercepter tous ceux que l'on reconnoitra être employés à un pareil commerce. D'ailleurs la Chambre des Communes a donné ordre de porter un Bill pour défendre les assurances sur les Navires appartenans à la France, de même que sur les marchandises & effets que l'on pourroit charger à bord de ces Vaisseaux, pendant le cours de la présente guerre avec cette Couronne.

IV. La tranquillité continuë à régner parfaitement en *Ecosse*, par les mesures qui ont été prises, depuis l'extinction du grand soulèvement qu'il y a eu, de veiller à ce que des personnes suspectes n'y revinssent des Pays étrangers, non plus qu'en *Irlande* & en *Angleterre*. Sur ce que l'on publioit que plusieurs y étoient retournées, le Gouvernement a ordonné que l'on fit toutes les perquisitions possibles pour les découvrir. Mais la chose se réduit à peu. Il n'est question que de quatre ou cinq d'entre ces personnes, sur lesquelles on avoit eu d'avance tous les indices nécessaires, & qui ayant été arrêtées à l'instant même de leur débarquement, ont fait connoître que l'indigence & la misère où ils vivoient hors de leur Patrie, étoient l'unique cause de leur retour. Il ne paroît pas qu'on fera de procédure sur leur compte. Le 21. Décembre la Cour de Justice de *Ste. Marguerite* en termina une contre le sieur Enée - Angus Macdonald, Banquier à *Paris*, qui a été considéré en *Ecosse* comme étant celui du Préendant. Comme il a été vû sous les armes habillé à la montagnarde, lors de la rébellion d'*Ecosse*, & qu'il n'a pu
prouver